



Déclaration de la FSU au CSA MEN du 9 février 2023

Ce premier CSA s'installe dans un contexte de mobilisations massives contre le projet de réforme des retraites.

Les journées de grèves des 19, 31 janvier, et du 7 février ont été fortement suivies par les personnels de l'éducation nationale. Les chiffres erronés et mensongers du nombre de grévistes communiqués par le ministère ne pèsent pas grand-chose face à la réalité : des écoles et établissements fermés, des grèves majoritaires avec une forte présence du monde de l'Education nationale dans les cortèges.

Les personnels disent avec force leur colère face à une réforme brutale, injuste et injustifiée : qui ? ici ? peut affirmer que travailler plus longtemps, dans des conditions difficiles et partir avec une décote est un progrès social ? A l'injustice de la réforme, s'ajoutent le déni de la réalité de nos conditions de travail, le discours hautain d'une incompréhension de la réforme qui serait liée à un problème de pédagogie... autant d'éléments qui alimentent la très forte colère des personnels.

Colère qui est aussi le résultat d'un mépris ouvertement affiché à l'encontre de nos professions depuis trop longtemps, et qui perdure à l'image des annonces ministérielles faites d'abord aux médias ou des mesures hors sol sur les salaires. Pour la FSU, notre système de retraites n'est pas en danger, il est même possible de l'améliorer, de garantir les solidarités par une autre répartition des richesses. Alors, qui bloque, en refusant d'ouvrir ce débat ?

Ce premier CSA, nouvelle instance, imposée contre l'avis unanime des organisations syndicales par la loi de transformation de la fonction publique, reste pour la FSU un outil de destruction de la fonction publique et de la démocratie sociale.

Par la mise en place de la loi TFP, le gouvernement et le ministère ont délibérément voulu éloigner les personnels des organisations syndicales, en restreignant leur représentation et en plaçant le fonctionnaire dans une situation de dépendance contraire au statut.

La FSU continue de demander l'abrogation de la loi TFP et le rétablissement de l'ensemble des prérogatives des instances : transparence et équité sont essentielles au service public d'éducation. L'opacité et les traitements inégalitaires sont sources de défiance et d'injustices insupportables pour les collègues. La FSU sort des dernières élections professionnelles majoritaire et de nouveau confortée dans les choix qu'elle a portés jusque-là. Elle continuera de porter sa vision du service public, de la fonction publique et de ses personnels ainsi que du système éducatif en faveur de la réussite de toutes et tous.

Attachée à une certaine conception du dialogue social, la FSU veillera à ce que cette instance ne soit pas qu'une chambre d'enregistrement, permettant un affichage de façade pour le grand public qui se prévaut de discussions avec les partenaires sociaux. Le nombre de votes défavorables unanimes des derniers comités techniques ministériels doit alerter notre ministre. Il est temps de changer de méthode, d'écouter les personnels et leurs représentants - condition indispensable d'un dialogue social respectueux des personnels -.

Dans les motifs de colère de ce début d'année 2023, la question des salaires est en bonne place. Plus personne n'est dupe de ce que le ministère continue d'appeler « revalorisation salariale ». Les promesses du président candidat ne seront pas tenues : ce ne sera ni +10 % sans contreparties en janvier ni pour tout le monde, mesure qui aurait été de toute façon insuffisante pour rattraper les pertes de ces dernières années. Entre reniement, tromperie et méthode de calcul malhonnête (comme l'intégration des primes Grenelle et du dégel du point d'indice dans les comparaisons), comment croire à la volonté politique de traiter sérieusement la question salariale ?

Quant au pacte et à sa logique qui consiste à travailler plus pour gagner plus, la FSU s'y oppose farouchement. Tout montre la crise structurelle dans laquelle s'enfoncé l'Éducation nationale : rentrée de la pénurie, augmentation des démissions et des ruptures conventionnelles, enquête de la DEPP sur le temps de travail des enseignant·es, chiffres de l'observatoire du bien-être qui confirment l'état d'épuisement de la profession, chiffres d'inscrit·es aux concours 2023 encore en baisse... Vouloir imposer le pacte est une réponse hors sol, inégalitaire et irresponsable. La FSU exige une augmentation de tous les personnels, début, milieu et fin de carrière sans contreparties avec un plan ambitieux de rattrapage immédiat de la perte de pouvoir d'achat subie cette dernière décennie et de meilleures conditions de travail.

Il est par ailleurs urgent que le ministère engage une amélioration des conditions de rémunération et d'emploi des AESH qui subissent la précarité de plein fouet. Il est révélateur et scandaleux que le ministère n'ait pas été en mesure de leur verser en temps et en heure la prime REP/REP+. La FSU dénonce également le non versement de cette prime aux AED, personnels sociaux, de santé et aux PsyEn.

Pour les personnels des filières professionnelles de l'éducation nationale autres qu'enseignantes - sans lesquelles nos écoles et notre service public ne pourraient pas fonctionner - nous attendons un agenda social rapide permettant une revalorisation immédiate et sans contreparties. A l'instar du plan ministériel de requalification de la filière administrative – qui doit être poursuivi, amplifié et donc largement amélioré – des mesures de revalorisation significatives doivent être prises pour l'ensemble de ces personnels.

Actuellement dans les écoles, les établissements et les services, la rentrée se prépare, avec son cortège insupportable de suppressions d'emplois.

Avec 1 117 suppressions de postes dans le premier degré et 481 suppressions dans le second degré qui s'ajoutent aux 8 381 emplois supprimés depuis six ans, et aux suppressions dans les filières administratives, infirmières etc. subies lors du dernier quinquennat. Les conditions de travail se détériorent pour tous les personnels avec des effectifs dans les classes de plus en plus chargées et des charges plus importantes de travail.

Pour les infirmières de l'EN et les personnels sociaux, c'est la réponse aux besoins croissants des élèves qui se dégrade.

Pour les personnels administratifs et ITRF les charges de pilotage et d'administration augmentent de façon considérable, sans aucun moyen supplémentaire pour les accompagner.

Pour améliorer l'attractivité de nos métiers les conditions de travail doivent être améliorées.

A cela s'ajoutent les annonces éducatives sur les fondamentaux, sur les évaluations, sur la réforme du collège avec notamment la suppression de la technologie en 6^{ème}, la voie pro ... Cet ensemble a une redoutable cohérence, celle d'une Ecole inégalitaire que la FSU est bien déterminée à combattre tant elle va à l'encontre de son projet d'Ecole démocratique et émancipatrice.

La FSU, comme tous les ans, est engagée avec détermination dans la construction du 8 mars. Les personnels dénoncent l'inaction intolérable du ministère sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. L'axe 3 des

plans d'action est le plus délaissé des 5 par notre ministère. Pire, le ministère persiste à piétiner l'égalité salariale, il fait par exemple le choix de l'indemnitaire au détriment de l'indiciaire avec le pacte enseignant. La FSU rappelle son attachement fort à l'égalité professionnelle.

Elle s'engagera pleinement pour obtenir des plans d'action ambitieux avec des leviers véritablement opérationnels pour l'égalité et contre les VSS. Assez des grands discours, il faut des actes !

Ce qui se joue en ce début d'année, c'est donc l'avenir de notre système de retraites, l'avenir du service public d'Education, mais c'est aussi l'avenir de notre démocratie. En refusant d'entendre ce qui s'exprime dans la rue, dans les instances, par les représentant·es des personnels, l'exécutif joue un jeu dangereux, celui de décrédibilisation de la parole politique et au final du jeu démocratique.

Enfin, cette réunion du CSA MEN se tient alors que les répartitions de moyens doivent être discutées dans les CSA académiques et départementaux. La FSU constate et dénonce des reculs inacceptables dans la participation des agent·es publics à l'organisation et au fonctionnement des services publics. Nous souhaitons connaître les orientations données par la DGRH à ce sujet en académies.